

PARENTALITÉ

Une garde très, très partagée



TOM HAUGOMAT

Gladys Marivat

De plus en plus de jeunes parents divorcés accordent leurs nouvelles vies jusque dans les moindres détails pour que leurs enfants souffrent le moins possible de la séparation

Q uatre chiffres : 5.5.2.2. Derrière ce nom de code, un rythme de résidence alternée qui a sauvé le quotidien d'Allison et de François. Quand ils se séparent à Toulouse en avril 2019, leur fille n'a pas encore 2 ans. A cet âge, la garde reviendra à la mère, leur affirme une amie. François panique mais son ex-compagne le rassure : pas question que leur enfant manque de son père. Ils s'engagent sur un rythme d'une semaine sur deux, choisi par 80 % des parents ayant opté pour la garde alternée. Très vite, Allison et sa fille souffrent de passer une semaine entière sans se voir. « *Nous sommes allés voir une médiatrice familiale qui nous a dit de faire ce qui nous convenait sans nous préoccuper de ce qu'il était recommandé de faire. Et que la culpabilité est mauvaise conseillère* », raconte-t-elle. Ils cherchent une organisation plus souple. « *Bien sûr, pour que ça marche, il faut habiter près l'un de l'autre, bien s'entendre et communiquer* », précise Allison.

Alice, une amie elle aussi séparée, leur souffle alors un rythme qu'elle a imaginé pour ses filles de 3 et 7 ans. Il est basé sur une alternance de petites et grandes semaines, qui permet à l'enfant de ne jamais passer plus de cinq jours sans l'un de ses parents. Eux-mêmes enfants de divorcés, Alice et son ex-conjoint avaient à cœur de créer quelque chose « *de rassurant et protecteur* ». Ils ont testé la résidence partagée, prenant chacun un studio et occupant alternativement la maison familiale devenue celle des enfants. « *C'était un véritable gouffre financier, et une fausse bonne idée. Les filles étaient perdues de nous voir dormir tour à tour dans le même lit. Je me retrouvais à plier les caleçons de mon ex qu'il avait laissés sur la corde à linge* », se souvient-elle. Au bout d'un an et demi, ils ont essayé la garde partagée une semaine sur deux. Mais les séparations avec la cadette se font dans les pleurs, surtout qu'elle a du mal à se repérer dans le temps. Alice imagine alors une organisation simple à retenir : lundi et mardi chez Papa ; mercredi et jeudi chez Maman. Et le week-end en alternance. D'où le nom « 5.5.2.2. » Les soirs où ils sont sans enfant, les parents peuvent planifier de grosses journées de travail, et s'inscrire à une activité artistique ou sportive.

Si Alice se réjouit de ce temps libre retrouvé, elle insiste sur le fait que les besoins de ses filles sont la priorité. Ainsi, quand l'aînée est entrée avec « fracas » dans l'adolescence pendant le confinement, prenant sa petite sœur en grippe, elle s'est entendue avec son ex pour qu'ils prennent chacun une de leurs filles, un soir de temps à autre. Ce moment de complicité exclusive a été bénéfique pour eux tous.

Faire du bien-être de l'enfant une priorité est une idée assez récente, comme l'explique le sociologue Benoît Hachet dans *Une semaine sur deux. Comment les parents séparés se réinventent*, une enquête quantitative au long cours menée de 2011 à 2018 et impulsée par sa propre expérience de la résidence alternée, à paraître le 20 mai aux éditions Les Arènes. Reconnue par le code civil en 2002 et jugée comme la meilleure solution par trois quarts des Français, elle n'est dans les faits adoptée que par 20 % des parents séparés, la résidence chez la mère restant le modèle le plus répandu. Cependant, ceux qui font le choix de l'alternance prennent leur décision ensemble et à l'amiable dans 70 % des cas, écrit le sociologue.

Collaborer à deux dans l'intérêt de l'enfant : telle est également la philosophie de la coparentalité positive selon Sabrina de Dinechin, médiatrice familiale et autrice de *Rester parents après la séparation* (Eyrolles, 2018). En activité depuis 2014, elle voit de plus en plus de couples qui se séparent avec des enfants très jeunes. « Ils se disent que la séparation ne les fera pas souffrir car ils n'auront pas de souvenir de leurs parents ensemble. Je pense au contraire que c'est un traumatisme pour un enfant, quel que soit son âge. Pour lui, sa famille continue à exister. Les parents doivent donc réussir à s'organiser », explique-t-elle, soulignant l'investissement des pères, qui sont de moins en moins nombreux à se satisfaire de voir leurs enfants un week-end sur deux.

Treize ans après leur séparation, Bruno se souvient de l'organisation de la garde de leur fils de 3 ans et demi avec son ex-compagne. Elle chante dans une chorale. Lui travaille comme projectionniste, parfois tard le soir, et un dimanche par mois. « On s'est rapidement entendus sur le fait d'essayer de respecter le rythme des adultes et d'intégrer notre enfant dans tout cela, sans que cela le perturbe. » Ainsi, leur fils passe le lundi soir chez son père, le jeudi soir chez sa mère, et le reste du temps en alternance chez l'un de ses parents. Ils ne vivent pas très loin, ce qui fluidifie les choses. Bruno fait même le choix de ne pas habiter avec sa nouvelle compagne, qui a également un enfant, quand il réalise que cette configuration ne lui permet pas de profiter pleinement de son fils les jours où celui-ci vit chez lui. Quand leur fils grandit, c'est à leur tour de s'adapter à ses activités sportives. Ainsi, il arrive à Bruno de l'emmenner à son entraînement en dehors de ses jours de garde, puis de le raccompagner chez son ex.

A son entrée au collège, le fils de Bruno a pu se rendre à pied à son établissement et chez ses parents. « On lui a donc proposé d'être plus autonome sur son emploi du temps, et de circuler librement entre les deux maisons. Mais il a préféré garder le rythme qu'on avait établi avant. » Son fils de bientôt 17 ans a désormais opté pour une garde alternée d'une semaine sur deux pour déménager moins souvent ses affaires.

Une telle organisation exige une réelle entente et de ne pas tenir les comptes. Céline le sait pour avoir vécu une garde alternée stricte. Son compagnon et elle sont étudiants au Mans quand elle tombe enceinte à 20 ans. Ils gardent le bébé dans leur chambre universitaire, puis se séparent au bout d'un an et demi. Pour elle, qui n'a pas connu son père, le choix de la garde alternée est une évidence. Pour son ex aussi, qui ne souhaite pas se sentir lésé. « Le partage équitable est devenu obsessionnel chez lui. Au centime près, à la journée près. Au point que mon fils ne passait pas la Fête des mères avec moi si ça tombait sa semaine à lui », se souvient-elle. Quand il entre au collège, il demande à rester quinze jours chez chaque parent, pour ne pas avoir à déménager ses manuels scolaires chaque semaine. « J'avais envie d'un seul endroit où vivre, se souvient le jeune homme âgé aujourd'hui de 18 ans. Mais je ne me voyais pas choisir chez qui habiter, de peur de faire de la peine. Mes parents ont décidé d'une garde alternée à parts égales pour ne pas qu'il y en ait un qui me voit plus que l'autre. Donc je savais que, si je devais faire un choix un jour, cela allait me peser. Ce fut le cas. »

L'année dernière, il leur a annoncé qu'il souhaitait vivre à plein temps chez sa mère pour être plus près de sa prépa ingénieur. Dans le troquet où ils se sont retrouvés à la demande de l'enfant, le père se braque mais accepte. Ils se lèvent tous les trois, marchent deux cents mètres sur la place des Jacobins, puis Céline les laisse. Quinze minutes plus tard, elle reçoit un texto de son fils : « Maman, c'est la première fois que je marche dans la rue avec mon père et ma mère. » « Cela prouve que si une garde alternée permet à l'enfant de profiter autant de son père que de sa mère, la bonne entente sur la logistique ou l'aspect éducatif ne suffit pas. Il faut trouver la force dans l'ancien couple de permettre à l'enfant de passer du temps avec ses deux parents », dit Céline. Aujourd'hui, son fils a choisi de vivre principalement

chez elle, et un week-end sur deux ou plus chez son père.

Maintenir ce lien avec son ex-compagne, Bruno le fait depuis le début : ils passent les anniversaires et Noël ensemble, ainsi que des vacances chez les grands-parents. Il y a aussi les soirées et week-ends avec les parents de la Calandreta de leur fils, une école bilingue français-occitan. *« Il n'a peut-être pas de souvenir de l'époque où nous vivions ensemble, mais nous avons tous les trois une histoire commune. Il n'y a pas eu d'interruption, il y a eu des changements de rapports. »*

La médiatrice Sabrina de Dinechin insiste à cet égard sur l'importance de respecter la planète de l'enfant : tous ces événements importants (spectacle de l'école, remise de diplômes) auxquels les parents doivent réussir à assister ensemble. L'entente se travaille, selon François. *« C'est un équilibre, mais qui est fragile. Il y a toujours des points de friction, comme l'argent ou le choix de l'école. Alors, je fais gaffe, je bâtis des fondations pour plus tard. Il y a une phrase dans un film de Truffaut qui résume bien la situation avec la mère de ma fille : "La vie, c'est ni avec toi ni sans toi." »*

Récemment, François et Allison ont déménagé à Nantes. L'idée de s'installer dans l'ouest de la France, où ils ont des attaches, trotte dans la tête d'Allison depuis un moment. Pas question cependant de priver sa fille de son père en s'installant à 600 kilomètres de Toulouse. Le confinement, avec la généralisation du télétravail, débrouille leur situation. Ils cherchent à se loger dans le même quartier. Si près l'un de l'autre que, sans le savoir, ils font appel à la même agence. Qui, sans le savoir, s'appête à faire emménager deux ex dans la même résidence. Allison et François s'en rendent compte quinze minutes avant de recevoir un appel de l'agent, penaud. En épluchant leurs dossiers, il est tombé sur leurs avis d'imposition où figurent leurs deux noms. Tant pis, l'école maternelle de leur fille est à cinq minutes à vélo, ils ne trouveront pas mieux. Depuis septembre, François se rend régulièrement à son travail à Toulouse pour quatre ou cinq jours, perturbant leur rythme de garde. Alors, les parents composent, semaine après semaine, avec leur fille, leur travail et leurs conjoints respectifs, grâce à une application de partage d'agenda.

Songer à l'avenir donne le vertige. François vient d'acheter un appartement, heureux de s'ancrer enfin quelque part. *« Et si j'ai envie d'une maison en périphérie de Nantes ? Et si, quand elle a 11 ans, ma fille décide de vivre chez sa mère ? J'y pense, mais je prends ce qu'il y a à prendre. J'aurais au moins eu ces années de garde partagée. »*